



Philippe Jobin
Député

Motion

« Assainissement du sol des installations de tir »

Développement

Déposée par Jakob Büchler (CEg, SG), l'initiative parlementaire vise à prolonger jusqu'en 2012, voire, selon le cas, jusqu'en 2020, le délai pour l'obtention de subventions fédérales pour l'assainissement des stands de tir. Selon la loi sur la protection de l'environnement en vigueur, des subventions sont octroyées s'il n'est plus tiré dans le sous-sol naturel après le 1^{er} novembre 2008, délai qui peut être respecté soit en mettant hors service les installations, soit en les équipant de pare-balles artificiels.

Le projet de loi prévoit de prolonger le délai pour l'octroi de subventions en faisant une distinction entre, d'une part, les buttes de tir situées dans une zone de protection des eaux souterraines où l'antimoine représente un danger considérable pour la santé et, d'autre part, celles qui sont situées dans des zones présentant un risque environnemental moindre. Dans les zones de protection des eaux, le délai est prolongé jusqu'en 2012; dans les autres zones, il est prolongé jusqu'en 2020.

C'est chose faite, puisque depuis le 17 décembre 2008, la loi fédérale est modifiée comme suit : l'assainissement des buttes de tir jusqu'au 31 décembre 2012 pour les sites situés dans une zone de protection des eaux souterraines; l'assainissement des buttes de tir jusqu'au 31 décembre 2020 dans le cas des autres sites.

Les communes vaudoises, afin de respecter la loi se sont renseignées auprès des autorités du canton de Vaud pour se mettre en conformité. Les informations qui leurs ont été fournies se sont avérées lacunaires sur le plan financier. Il est très vite apparu que le coût des travaux était plus élevé que les montants fournis par le SESA.

L'assainissement du sol des stands de tir se chiffre de façon très hétérogène selon les sites. Les entraves sont multiples, comme par exemple l'accès aux buttes avec les camions, les chemins à faire pour évacuer la terre contaminée, les zones contaminées boisées et bien d'autres cas de figure, qui peuvent mettre les finances de nos communes dans des situations délicates.

Selon les chiffres du SESA, la décontamination par cible serait de 15 à 20'000.-, sans tenir compte des aléas mentionnés ci-dessus. Dans ce contexte, les communes vaudoises se sont tournées vers des entreprises professionnelles pour qu'elles puissent confirmer les montants, et faire des analyses précises sur le terrain. Il s'avère que les chiffres sont trop bas par cible en fonction des travaux effectifs.

La confédération n'octroie son soutien financier que si les communes respectent les mesures environnementales, économiques et tiennent compte de l'évolution technologique. Un forfait de 8000.- par cible pour les installations de 300 mètres et 40% pour les autres sites.

L'Etat de Vaud a bénéficié des installations pour différentes manifestations de tir, les communes ont dû mettre à disposition un terrain pour répondre à la demande de la Confédération afin d'effectuer les tirs obligatoires. Des emplois ont été créés ainsi que du travail donné à diverses entreprises, ce qui a généré des entrées d'argent pour le canton par des impôts.

Ce que je crains le plus, se sont les communes qui ne pourront pas faire face pour effectuer ces travaux par manque de finance, Qui paiera ?

Dans le cas où une commune ne se mettrait pas en ordre pour assainir, qui sera inquiété, la commune ou le canton ?

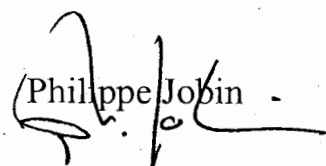
Conclusion

Je demande au Conseil d'Etat :



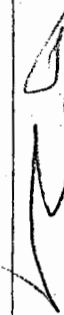



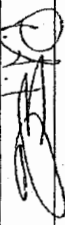




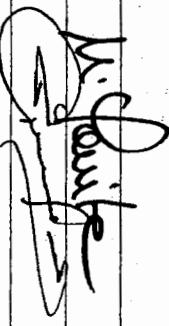


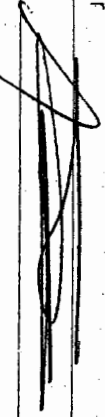
- de soutenir financièrement les communes pour l'assainissement du sol des stands de tir.
- d'assurer un subside cantonal vaudois pour l'assainissement des buttes de tir du même montant que celui de la Confédération, c'est-à-dire, un forfait de 8'000.- par cible lorsqu'il s'agit d'installations de tir à 300 mètres et de 40% pour les autres sites, le reste à charge des communes.

Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat





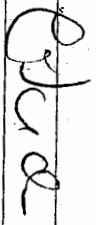




Echichens, le 29 novembre 2010


(Philippe Jobin

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert 	Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric 
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Durussel José 
Amstein Claudine	Chappuis Laurent 	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier 
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle 	Favrod Pierre-Alain 
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Balif Laurent	Chollet Jean-Luc 	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien 	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallothon Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric 	Courdesse Régis 	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André 	Deriaz Philippe	Gorrie Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline 	Desmeules Michel	Grandjean Pierre 
Brélaz François 	Despot Fabienne 	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël 	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre		Meyer Roxanne		Rochat Nicolas	
Haenni Frédéric		Miéville Michel		Rostan Jacqueline	
Haldy Jacques		Modoux Philippe		Roulet Catherine	
Haurly Jacques-André		Monod Alain		Ruey-Ray Elisabeth	
Hurni Véronique		Montangero Stéphane		Saugy Roger	
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michele		Savary Marianne	
Jaquier Rémy		Mouquin Michel		Schwaab Jean Christophe	
Jobin Philippe		Nicolet Jacques		Schwaar Valérie	
Jungclaus Delarze Suzanne		Pache Rémy		Schwab Claude	
Junod Grégoire		Papilloud Anne		Silauri Alessandra	
Kappeler Hans Rudolf		Payot François		Sonnay Eric	
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc	
Labouchère Catherine		Perrin Jacques		Surer Jean-Marie	
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles		Truffer Jean-Jacques	
Mallefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip	
Mange Daniel		Pidoux Pierre-André		Venizelos Vassilis	
Manzini Pascale		Poncet Gabriel		Villa Sylvie	
Marendaz André		Randin Philippe		Volet Pierre	
Martinet Philippe		Rapaz Pierre-Yves		Vuillemin Philippe	
Mattenberger Nicolas		Rau Michel		Walther Eric	
Mayor Olivier		Reichen Gil		Weber-Jobé Monique	
Maystre Tinetta		Renaud Michel		Wehrli Laurent	
Melly Serge		Rey-Marion Ailette		Wyssa Claudine	
Mercier Pierre-Alain		Raymond Philippe		Yersin Jean-Robert	
Métraux Béatrice		Rithener Christiane		Zwahlen Pierre	